



Avignon, le 16 juillet 2025

CIRCULAIRE DE RENTREE 2025 ÉCOLE SAINT CHARLES

Chers parents,

C'est avec une immense joie que je vous adresse ces quelques mots à l'aube d'une nouvelle année scolaire à l'école Saint Charles. C'est un réel honneur de pouvoir accompagner vos enfants dans leur parcours scolaire, humain et citoyen, au sein d'un établissement où bienveillance, exigence et engagement éducatif sont au cœur de nos priorités.

Je suis profondément heureuse de contribuer, avec toute l'équipe, au développement et au rayonnement de notre école, qui continue d'évoluer et d'attirer de nombreuses familles. L'ouverture d'une nouvelle classe à la rentrée est le reflet de cette dynamique positive. Elle témoigne de la confiance que vous nous accordez et de votre souhait grandissant de faire partie de notre communauté scolaire. Merci à chacun d'entre vous !

L'année qui vient de s'achever a été rythmée par de nombreux projets, des découvertes enrichissantes et de belles rencontres.

Je tiens à vous remercier sincèrement pour votre confiance, votre implication et la qualité des échanges que nous avons partagés tout au long de l'année. Après une pause estivale bien méritée, je me réjouis de vous retrouver pour poursuivre ensemble cette aventure éducative porteuse de sens.

J'adresse également une bienvenue toute particulière aux nouvelles familles qui rejoignent l'école. L'ensemble de l'équipe est à votre écoute pour faciliter votre intégration et celle de vos enfants.

Des nouvelles de l'équipe et des projets pour l'année à venir :

J'ai la grande joie de vous annoncer l'arrivée de plusieurs nouvelles personnes qui viendront enrichir notre belle équipe éducative :

Pour me rendre plus disponible au service de l'établissement, je quitte la classe de CP et aurai le plaisir d'enseigner en Petite Section à partir de septembre.

Madame Florence Richeda assurera la classe de PS le lundi toute la journée et le mardi matin, en coanimation.

Nous avons également la joie d'accueillir Madame Tessa Sanchez au sein de l'équipe des ASEMS. Personne attentive et investie, elle est très heureuse de nous rejoindre pour accompagner avec bienveillance, au quotidien, nos plus petits.

En CP, c'est Madame Sophie Favier qui rejoindra notre équipe. Son expérience et son énergie seront précieuses pour accompagner les premiers pas de vos enfants en cycle 2.

En CE2, nous aurons le plaisir d'accueillir Madame Éléonore Kowalski, une enseignante dynamique et souriante, dont l'approche pédagogique est parfaitement en accord avec les valeurs de notre école.

Une infirmière scolaire, Madame Marie-Laure Barre, rejoindra l'ensemble scolaire. Elle sera présente deux jours par semaine sur le site de Montfavet. Elle assurera le suivi des PAI (Projets d'Accueil Individualisé) et mènera des actions de prévention santé, hygiène et alimentation auprès des élèves.

De nouveaux ateliers pour faire grandir les talents :

Dans la continuité de notre projet éducatif, nous poursuivons le développement des activités culturelles et artistiques, pour éveiller les talents et favoriser l'expression de chacun :

L'atelier théâtre, animé par Madame Florence Garot, continuera cette année. Il s'adresse aux élèves à partir du CE2, et aura lieu en fin de journée, une heure par semaine. Les inscriptions se feront à la rentrée.

Un atelier danse sera proposé par Madame Marianne Loviat, pour les élèves dès le CP, également une heure par semaine après la classe.

Enfin, deux chorales verront le jour cette année :

Une chorale scolaire, animée sur le temps méridien par Madame Giovanna Salani, pour le plaisir de chanter ensemble et faire rayonner notre joie dans l'établissement.

Une chorale liturgique, en lien avec la paroisse de Montfavet, rassemblant enfants, familles et membres de la communauté éducative désireux de participer aux célébrations et de nourrir la vie spirituelle de notre école.

Pour bien débiter l'année :

Pour les nouvelles familles de maternelle, une réunion d'information aura lieu le :

jeudi 28 août 2025 à 17h

afin de vous présenter l'école, l'équipe, et de répondre à toutes vos questions.

1. Dates de rentrée

Lundi 1^{er} septembre 2025

8h30 : Rentrée des élèves de CE2, CM1/CM2 et CM2 avec un temps d'accueil pour les familles. Les élèves restent toute la journée. Cantine pour les ½ pensionnaires.

10h : Rentrée des élèves de PS de AMARU-GRISOLIA Lyvia à GOTTSCHALK-BRUNET Capucine avec un temps d'accueil pour les familles. Pas de cantine pour les PS qui terminent la journée à 11h30 et pas de classe le mardi 2 septembre.

10h : Rentrée des élèves de MS et GS avec un temps d'accueil pour les familles. Les élèves restent toute la journée. Cantine pour les ½ pensionnaires.

13h30 : Rentrée des élèves de CP et de CE1 avec un temps d'accueil pour les familles.

Mardi 2 septembre 2025

8h30 : journée de classe pour tous les enfants de MS et de GS de la maternelle et tous les enfants du primaire du CP au CM2.

10h : Rentrée des élèves de PS de KHARCHACH Hannah à VISCIGLIO Martin avec un temps d'accueil pour les familles. Pas de cantine pour les PS qui terminent la journée à 11h30.

2. Les horaires de la journée

Un accueil des élèves est organisé à partir de 07h30. La matinée de classe commence à 8h30 et se termine à 11h30.

La pause méridienne s'étend de 11h30 à 13h. Un enfant qui reste après 11h35 sera accompagné à la cantine, le repas sera facturé à la famille.

L'après-midi de classe commence à 13H et se termine à 16H15 pour tous les élèves. De 16h15 à 17h, les enfants sont sous la surveillance de personnels de l'école. Un enfant qui

reste après 17h00 sera accompagné à l'étude ou à la garderie payante du soir. Il devra y rester jusqu'à 17h50.

ECOLE SAINT CHARLES	MATIN		MIDI		APRES-MIDI		SOIR	
	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie
MATERNELLE	07H30	08H30	11H30	11H35	12H55	13H00	16H15	17H00
PRIMAIRE	07H30	08H30	11H30	11H35	12H55	13H00	16H15	17H00

3. Cantine

Dès le lundi 1^{er} septembre, les demi-pensionnaires sont pris en charge. Pour les repas des externes (qui déjeunent occasionnellement) :

- Les élèves de primaire s'inscrivent dès le premier jour auprès des enseignants lors de l'appel du matin.
- Les parents des élèves de maternelles cochent dans le tableau prévu à cet effet dans le hall d'accueil le repas occasionnel de leur enfant.

Vous pouvez acheter les repas en ligne via Ecole Directe. Ils sont vendus par 10 au prix de 65 €.

4. Etude et Garderie

Une étude/garderie est organisée de 16h30 à 18h00. A partir de 17h50 et jusqu'à 18h00 vos enfants vous attendent au portail. La vente de carnets de 10 tickets au prix de 45€ se fait en ligne comme pour la cantine.

Nous demandons aux parents de respecter attentivement les horaires.

5. Anglais

Les cours d'Anglais débutent le mardi 16 septembre. Pour rappel, une prise en charge financière pour l'année est déjà calculée dans le règlement financier signé à l'inscription de votre enfant.

6. Uniforme

Le port de la blouse ou de l'uniforme est le symbole visible de l'unité des enfants de l'ensemble scolaire. Il aide aussi à se mettre dans de bonnes conditions pour la mise au travail. Je vous remercie de respecter ce point très sérieusement.

Maternelles : **la blouse est obligatoire**. Il n'y a plus d'uniforme. En fonction de la météo, nous ajusterons le port de la blouse et nous vous en informerons.

Primaires : **l'uniforme est obligatoire tous les jours. Le bas de la tenue doit être noir ou bleu marine et le haut est à commander auprès de notre fournisseur**. Si vous n'avez pas reçu l'uniforme ou si l'inscription s'est faite tardivement, nous tolérons un polo uni gris en attendant la réception de votre commande. Voici le site internet et le code d'accès pour effectuer la commande :

<https://identitybyfatherandsons.fr/catalogue-prive/>

Code partenaire : JP2

Tous les vêtements sont à marquer au nom et prénom de l'enfant.

7. Fournitures scolaires

Lien à suivre pour retrouver nos listes de fournitures sur notre site internet : www.stjeanpaul2.fr/actualites/cole-saint-charles/fournitures-2025/. Toutes les affaires sont à **marquer au nom de l'enfant**.

N'hésitez pas à **réutiliser le matériel en bon état** des années précédentes.

8. Assurances

L'attestation responsabilité civile et l'attestation individuelle accident des parents sont obligatoires dès le jour de la rentrée. Pensez à mettre une copie dans les fournitures de votre enfant.

9. Premières dates à retenir

- ❖ Jeudi 4 septembre : Bénédiction des cartables école/collège
- ❖ Jeudi 18 septembre : Photos de classe et photos des fratries école/collège
- ❖ Réunions de rentrée parents/professeurs :
 - PS - Mme Fouiller et Mme Richeda : Lundi 15 septembre à 17h
 - MS - Mme Charles : Mardi 23 septembre à 17h
 - GS - Mme Lanz : Lundi 22 septembre à 17h
 - CP - Mme Favier : Vendredi 12 septembre à 17h
 - CE1 - M. Doolaeghe : Vendredi 26 septembre à 17h
 - CE2 - Mme Kowalski : Jeudi 18 septembre à 17h
 - CM1/CM2 - Mme Benoît : Mardi 16 septembre à 17h
 - CM2 - Mme Chossenot : Vendredi 19 septembre à 17h
- ❖ Vacances scolaires : *Selon le calendrier de la zone B*
 - Vacances de la Toussaint : Du samedi 18 octobre au dimanche 2 novembre 2025
 - Vacances de Noël : Du samedi 20 décembre au dimanche 4 janvier 2026
 - Vacances d'hiver : Du samedi 14 février au dimanche 1er mars 2026
 - Vacances de printemps : Du samedi 11 avril au lundi 26 avril 2026
 - Vacances d'été : Vendredi 3 juillet 2026 (après la classe)
- ❖ Jours fériés :
 - Mardi 11 novembre (Armistice 1918)
 - Lundi 6 avril (Pâques)
 - Vendredi 1er mai (Fête du Travail)
 - Vendredi 8 mai (Victoire 1945)
 - Du jeudi 14 mai au dimanche 17 mai (Pont de l'Ascension)
 - Lundi 25 mai (Pentecôte)

D'autres dates importantes vous seront communiquées durant l'année scolaire.

10. Retards/Absences

Les retards perturbent le fonctionnement de la classe, je vous remercie de respecter attentivement les horaires d'entrée de l'école.

Il est indispensable de prévenir par message via Ecole Directe toute absence de votre enfant à son enseignant et de justifier le motif par écrit sur le cahier de liaison dès le retour en classe de votre enfant.

En cas d'absence sur un motif non recevable (Ex : vacances sur temps scolaire), l'enseignant n'a aucune obligation de « rattraper » les cours. Il est de la responsabilité de l'élève de s'informer du travail fait et à faire.

Les rendez-vous médicaux ne doivent pas être pris sur le temps scolaire.

Seuls les suivis auprès des thérapeutes (orthophonistes, psychologues, CMPP, etc..) peuvent être autorisés sur le temps scolaire. Dans ce cas, l'absence de l'enfant est soumise à un accord préalable de la direction. Une attestation des thérapeutes ou organisme qui reçoivent l'enfant est à fournir obligatoirement.

Si vous avez des questions concernant la rentrée, vous pouvez me joindre par l'adresse suivante : ecole@lpasteur.org

L'ensemble scolaire est en fermeture estivale jusqu'au dimanche 24 août.

Chers parents, je vous remercie de l'attention que vous avez portée à la lecture de cette circulaire et vous souhaite d'agréables vacances avec vos enfants.

Madame Fouiller Amandine

Chef d'établissement Ecole Saint Charles – Montfavet